



**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 MARS 2025 A 20 H 30**

Le sept mars deux mille vingt-cinq à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie de LALBENQUE, sous la Présidence de Madame Liliane LUGOL, Maire de LALBENQUE.

Etaient présents : BASTIT Marion, CHARONNAT Serge, COQUOIN Magali, CROUZET Mathieu, DELON Kévin, DELPECH Marie, DOLO Stéphane, LEZOURET-CONQUET Myriam, LONJOU Charles, MARZIN Jacques, MOLES Géraldine, NODARI Sébastien, PAGES-GRATADOUR Sylvie, ROCHE Marie-Joëlle, ROUSSEAU Paméla, SUDRES Philippe et Jean-Christophe VIALARET.

Etaient absents excusés avant donné procuration : Guillaume BISMES a donné procuration à Kévin DELON.

Marie-Joëlle ROCHE est désignée comme secrétaire de séance.

Rappel de l'ordre du jour :

- 1°- Approbation des comptes de gestion 2024 budget principal et gymnase**
- 2°- Examen et vote des comptes administratifs 2024 budget principal et gymnase**
- 3°- Affectation des résultats 2024 pour le budget de la commune et du gymnase**
- 4° - Modification des effectifs**
- 5° - Amphithéâtre et abords de l'église St Quirin : bilan de l'opération**
- 6° – Questions diverses**

Avant d'aborder la séance, Madame le Maire souhaite rendre un dernier hommage à Paul PINSARD, décédé dimanche 2/03, à l'aube de ses 80 ans, ancien élu de la commune de Lalbenque qui a réalisé 4 mandats dont 3 mandats en tant qu'adjoint et 1^{er} adjoint pour son dernier mandat de 2014 à 2020, soit près de 25 ans de service à la commune et à ses administrés. Deux discours ont été prononcés, le premier par Jean-Christophe VIALARET et le second par Madame le Maire, Liliane LUGOL.

Une minute de silence a été rendue en sa mémoire.

Avant d'aborder dans le détail l'ordre du jour, Madame le Maire appelle d'éventuelles observations sur le compte-rendu du conseil municipal du 6 Février 2025, en vue de son approbation.

Aucune observation n'est faite, le compte rendu est approuvé à l'unanimité avec 3 abstentions : celles de Charles LONJOU et Marion BASTIT car absents lors de cette séance et Myriam LEZOURET-CONQUET s'abstient car elle n'est pas d'accord sur l'avis rendu pour le projet photovoltaïque de la commune de Labastide de penne.

Information sur les décisions prises depuis la dernière séance :

2024-05 : Je vous informe que je valide l'ensemble des devis et factures correspondants à l'organisation de la fête de la truffe 2025, les principales dépenses figurent ci-dessus et

notamment les dépenses avec les restaurateurs dont les montants sont au-dessus de 7 000 € et justifie la prise d'une décision du Maire par délégation.

Le montant des prestations de restauration est de 17 233 €.

2024-06 : Je vous informe que je valide l'ensemble des libéralités reçues sans affectation particulière pour un montant de 709 €, elles seront imputées à l'article budgétaire 756 et avec l'émission d'un titre individuel.

2024-07 : Le logement n°6 de type 3, est attribuée à Madame OBRINGER Emily, à compter du 1^{er} Mars 2025 ; le loyer mensuel initial afférent au bail principal est fixé à 349.02 €.

Une caution de 349.02 €, a été versée à l'entrée dans les lieux loués.

Point sur les activités de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne :

ORDRE DU JOUR

1° Approbation des comptes de gestion 2024 budget principal et gymnase

Madame le Maire donne lecture des écritures passées entre l'ordonnateur et le comptable sur l'exercice 2024 pour le budget principal. Ces résultats sont conformes et identiques.

Les résultats sont les suivants :

COMPTE DE GESTION

Commune de Lalbenque – budget principal

Exercice 2024

Section de fonctionnement

Recettes	2 524 416.17 €
Dépenses	2 225 821.03 €
Résultat année	298 595.14 €
Résultat antérieur	230 566.98 €
Résultat cumulé de fonctionnement	529 162.12 €

Section d'investissement

Recettes	1 508 780.86 €
Dépenses	1 488 078.78 €
Résultat année	20 702.08 €
Résultat antérieur	-324 502.32 €
Résultat cumulé d'investissement	-303 800.24 €

Solde global

Résultat de fonctionnement cumulé :	529 162.12 €
Résultat d'investissement cumulé :	- 303 800.24 €

Résultat global (1) : 225 361.88 €

Après examen et délibération, le compte de gestion est approuvé à l'unanimité avec une abstention celle de Sylvie PAGES-GRATADOUR.

Madame le Maire donne lecture des écritures passées entre l'ordonnateur et le comptable sur l'exercice 2024 pour le budget Gymnase. Ces résultats sont conformes et identiques.

Les résultats sont les suivants :

COMPTE DE GESTION

Commune de Lalbenque – budget Gymnase

Exercice 2024

Section de fonctionnement

Recettes	54 346.50 €
Dépenses	72 353.88 €
Résultat année	--18 007.38 €
Résultat antérieur	47 034.37 €
Résultat cumulé de fonctionnement	29 026.99 €

Section d'investissement

Recettes	7 666.00 €
Dépenses	3 808.58 €

Résultat année	3 857.42 €
Résultat antérieur	38 334.00 €
Résultat cumulé d'investissement	42 191.42 €

Solde global

Résultat de fonctionnement cumulé :	29 026.99 €
Résultat d'investissement cumulé :	42 191.42 €

Résultat global (1) : 71 218.41 €

Après examen et délibération, le compte de gestion du budget gymnase 2024 est approuvé à l'unanimité.

2° Examen et vote des comptes administratifs 2024 budget principal et gymnase

Madame le Maire désigne Sébastien NODARI, 1^{er} adjoint comme Président de séance, ensuite elle ne peut pas prendre part au débat ni au vote et choisit de quitter la séance.

Le président donne lecture des comptes administratifs détaillés par section de fonctionnement et d'investissement.

BUDGET PRINCIPAL :
COMPTE ADMINISTRATIF

Commune de Lalbenque – budget principal

Exercice 2024

**Section de
fonctionnement**

Recettes	2 524 416.17 €
Dépenses	2 225 821.03 €
Résultat année	298 595.14 €
Résultat antérieur	230 566.98 €
Résultat cumulé de fonctionnement	529 162.12 €

Section d'investissement

Recettes	1 508 780.86 €
Dépenses	1 488 078.78 €
Résultat année	20 702.08 €
Résultat antérieur	-324 502.32 €
Résultat cumulé d'investissement	-303 800.24 €

Solde global

Résultat de fonctionnement cumulé :	529 162.12 €
Résultat d'investissement cumulé :	-303 800.24 €

Résultat global : 225 361.88 €

Restes à Réaliser	
Recettes :	724 036.00 €
Dépenses	714 200.00 €
Solde des restes à réaliser (2) :	9 836.00 €

Solde réellement disponible 235 197.88 €

Après examen et délibération, le compte administratif est voté à l'unanimité avec une abstention celle de Sylvie PAGES-GRATADOUR.

BUDGET GYMNASSE
COMPTE ADMINISTRATIF

Commune de Lalbenque – budget Gymnase

Exercice 2024

**Section de
fonctionnement**

Recettes	54 346.50 €
Dépenses	72 353.88 €

Résultat année	-18 007.38 €
Résultat antérieur	47 034.37 €
Résultat cumulé de fonctionnement	29 026.99 €

Section d'investissement

Recettes	7 666.00 €
Dépenses	3 808.58 €
Résultat année	3 857.42 €
Résultat antérieur	38 334.00 €
Résultat cumulé d'investissement	42 191.42 €

Solde global

Résultat de fonctionnement cumulé :	29 026.99 €
Résultat d'investissement cumulé :	42 191.42 €

Résultat global : 71 218.41 €

Restes à Réaliser	
Recettes :	0 €
Dépenses	0 €
Pas de restes à réaliser (2) :	0 €

Après examen et délibération, le compte administratif du gymnase est voté à l'unanimité.

3° Affectation des résultats 2024 pour le budget de la commune et du gymnase

Madame le Maire présente l'affectation des résultats, la synthèse des montants est la suivante :

Budget principal :

Après validation du compte de gestion 2024 et vote du compte administratif 2024, Madame le Maire propose l'affectation du résultat 2024 pour le budget communal de la manière suivante :

Résultat d'investissement :	-303 800.24 €
Solde des restes à réaliser :	9 836.00 €
Solde global investissement :	-293 964.24 €

Résultat de fonctionnement à affecter : 529 162.12 €

Utilisation du résultat de fonctionnement

Couverture du déficit d'investissement (1068) :	-293 964.24 €
Report à nouveau en fonctionnement :	235 197.88 €

Après examen et délibération, l'assemblée valide à l'unanimité la proposition d'affectation des résultats comme présentée ci-dessus.

Budget Gymnase :

Après validation du compte de gestion 2024 et vote du compte administratif 2024, Madame le Maire propose l'affectation du résultat 2024 pour le budget gymnase de la manière suivante :

Résultat d'investissement :	3 857.42 €
Résultat antérieur :	38 334.00 €
Solde global investissement :	42 191.42 €

Résultat de fonctionnement à affecter :	29 029.99 €
--	--------------------

Utilisation du résultat de fonctionnement

Pas de déficit d'investissement, donc pas d'affectation :	0.00 €
---	--------

Report à nouveau en fonctionnement :	29 026.99 €
---	--------------------

Après examen et délibération, l'assemblée valide à l'unanimité la proposition d'affectation des résultats comme présentée ci-dessus.

4° - Modification des effectifs

Pour le service technique :

Création d'un poste d'agent de maîtrise principal à 21h/semaine pour 3 mois.

Pour la prochaine saison piscine :

Validation à donner à Madame le Maire pour conventionner avec l'organisme Prosport pour l'emploi du personnel saisonnier (Maître-nageur, BNSSA, agent d'accueil au guichet).

Après examen et délibération, l'assemblée valide à l'unanimité :

- la création d'un poste d'agent de maîtrise principal contractuel à 21h/semaine pour 3 mois pour le service technique et autorisation à signer le contrat correspondant.
- l'autorisation à signer la ou les conventions de mise à disposition avec Prosport pour le personnel saisonnier de la piscine.

5° - Amphithéâtre et abords de l'église St Quirin : bilan des marchés de travaux

Madame le Maire informe l'assemblée sur le bilan des marchés de travaux concernant l'opération de l'amphithéâtre et des abords de l'église ST QUIRIN.

Elle laisse la parole à Kévin DELON qui donne le détail des deux propositions d'avenants, un avenant en diminution pour le LOT 1 Terrassement et un avenant en plus-value pour le LOT2 Fournitures et poses des gradins en pierre.

En synthèse : suite à l'attribution des 3 lots au conseil municipal du 12/03/2024 :

LOT 1 - MARCOULY : 169 904.60 € HT soit 203 885.52 € TTC

LOT 2 - OCCITANIES PIERRES : 125 095 € HT soit 150 114 € TTC

LOT 3 -DIVONA PAYSAGES : 21 823.56 € HT soit 26 188.27 € TTC

Soit un marché global est de 316 823.16 € HT 380 187.80 € TTC.

Un avenant en diminution pour le LOT 1 : VRD de – 12 682.50 € HT soit – 15 219 € TTC

Un avenant en augmentation pour le LOT 2 : fourniture et pose de pierre : 4 710 € HT soit 5 652 € TTC.

Soit la nouvelle économie des marchés est la suivante :

LOT 1 - MARCOULY : 157 222.10 € HT soit 188 666.52 € TTC

LOT 2 - OCCITANIES PIERRES : 129 805 € HT soit 155 766 € TTC

LOT 3 -DIVONA PAYSAGES : 26 533.56 € HT soit 31 840.27 € TTC

Soit un marché global est de 313 560.66 € HT 377 272.79 € TTC.

De plus, il convient de prolonger le délai d'exécution de cette opération pour le lot3 et effectuer des interruptions et reprises pour les lots 1 et 2.

Observations :

Marion BASTIT demande s'il y aura d'autres jeux à installer sur la place du sol.

Kévin DELON précise qu'il y aura d'autres jeux, à savoir des jeux de ressorts.

Marion BASTIT évoquait une balançoire mais il n'y a peut-être un problème de place.

Sébastien NODARI souhaitait évoquer également s'il y aurait d'autres jeux.

Il indique qu'il votera contre car il trouve qu'il y a moins de jeux qu'auparavant.

Charles LONJOU souhaiterait qu'il y ait un point d'eau à la sacristie, l'ancien prêtre le demandait. Pour cela il demande l'autorisation à Mme LUGOL pour faire faire une étude au SESEL. Madame le Maire l'autorise à faire la demande de devis dans un premier temps.

Afin de se mettre d'accord sur cette zone de jeux sur la place du sol, Madame le Maire propose d'aller sur le terrain le 14/03 à 17h pour décider de l'emplacement des jeux supplémentaires.

Après examen et délibération, l'assemblée valide à la majorité avec 11 votes POUR et 8 votes CONTRE : Charles LONJOU, Sylvie PAGES-GRATADOUR, Pamela ROUSSEAU, Sébastien NODARI, Stéphane DOLO, Géraldine MOLES, Jean-Christophe VIALARET et Mathieu CROUZET les deux propositions d'avenants pour le LOT1 en diminution et pour le LOT2 en augmentation, et autorise Madame le Maire à les signer ainsi que les ordres de service de prolongation pour prolonger le délai d'exécution du marché.

6° – Questions diverses

Jean-Christophe VIALARET indique qu'il y a une fermeture annoncée par le bureau de Poste de Lalbenque pour cet été faute de personnel remplaçant. Il suggère que la commune prenne prochainement une délibération.

Kévin DELON indique que la commune a reçu un don de Serge LEJEUNE de 2500 diapositives de Lalbenque, il propose de faire une convention.

Le 26/04 : accueille l'association nationale maisons paysans de France, découverte du patrimoine de lalbenque. Balade entre l'église de paillas et st hilaire.

Plus aucune question à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 45.

Le secrétaire de séance,



Marie-Joëlle ROCHE.

Le Maire



Liliane LUGOL.

Une observation est à rajouter en question diverse :

Charles LONJOU indique :

Signalement d'une agression envers un élu le samedi 25/01/2025 vers 10h :

Lors de la fête de la Truffe, alors que je me rendais voir une démonstration de cavage derrière l'église, au niveau de la place du sol un administré très agressif est venu à ma rencontre : " qu'est-ce que tu fous

ici ? tu n'as rien à foutre ici (heureusement j'étais accompagné d'amis très choqués par ce comportement agressif).

Ce comportement est insupportable, je souhaite pouvoir me déplacer librement sans être agressé

Charles LONJOU remercie Madame le Maire d'avoir pris en compte son observation.

Après observation, le compte rendu est approuvé à l'unanimité avec une abstention celle de Kévin DELON lors de la séance du 6/06/2025.